

**Liste reprenant les informations à soumettre au Premier ministre par chaque membre du
Gouvernement en vertu du Code de déontologie**

Nom : HANSEN
Prénom(s) : Marc
Fonction : Ministre de la Fonction Publique

Ministre aux Relations avec le Parlement

Ministre délégué à la Digitalisation

Ministre délégué à la Réforme administrative

Activités rémunérées exercées au cours des 10 années précédant la prise de fonction :

- Ministre
- Secrétaire d'Etat
- Présentateur RTL
- Attaché parlementaire (DP)
- Directeur Lëtzebuerger Journal
- Administrateur délégué Editions Lëtzebuerger Journal
- Administrateur CLT-UFA
- Administrateur Editpress S.A.
- Echevin commune d'Useldange
- Membre du comité politique du syndicat intercommunal « De Réidener Kanton »
- Membre du comité politique du Syndicat « Réidener Musékschoul »

Participations financières individualisées, sous forme d'actions ou d'autres titres, dans le capital d'une entreprise¹ :

- TRAMLY SCI, JUMILY SCI

Activités professionnelles exercées par le conjoint/partenaire au moment de la prise de fonction :

- nature de l'activité : Enseignement
- dénomination de la fonction exercée : Institutrice (éducation précoce) à Useldange
- nom de l'employeur (le cas échéant) : Ministère de l'Education nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse

Je soussigné :

- certifie l'exactitude des renseignements indiqués dans la présente liste ;
- m'engage, en cas d'évolution de la situation ou des intérêts mentionnés dans les différentes rubriques, à mettre à jour la présente liste ;
- a pris connaissance que cette liste sera publiée en annexe de ma notice biographique sur le site internet du gouvernement.

Date : 5 décembre 2018

Signature :



¹ Les parts de fonds communs de placement, vu qu'elles ne représentent pas un intérêt direct dans le capital d'une entreprise, ne doivent pas être déclarées.